



# Tennis Club du Loch

## Fiche d'inscription Année 2023 / 2024

### ADULTE + 18 ans en 2024

- Nouvelle Inscription
- Renouvellement consécutif

Cadre réservé au club : Mode de règlement : Chèque\* (Nombre : .....) Espèce  ..... Virt ..... ANCV : .....

\* : Si le nom inscrit sur le chèque ne correspond pas au nom du joueur, inscrire le nom du joueur au dos du chèque

Certificat médical ou  Questionnaire QSport  Carte d'adhérent donnée

Inscrit au cours du : (jour).....Horaire : ..... Lieu : GChamp  Locqueltas  Locmaria

Civilité :  H  F Nom : ..... Prénom : ..... Date de N. : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Portable : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Email : ..... (OBLIGATOIRE pour vous faire parvenir des informations régulières)

**L'ADHESION AU CLUB DE TENNIS AVEC COURS COMPREND : l'adhésion, la licence, les cours et :**

- La participation gratuite à différentes animations du club et aux différentes compétitions par équipes
- Les tarifs privilégiés lors des repas du club
- Des réductions sur les objets de la boutique du club : balles, raquettes, polos etc...
- Une ambiance conviviale garantie !!!
- L'accès au tableau de réservation en ligne sur Ten'up pour réserver les salles et terrains extérieurs

REGLEMENT :		Cours adultes		OBLIGATOIRE	Total	
		Cours	2 <sup>ème</sup> heure de cours	Adhésion	Licence FFT <small>(sauf si licencié dans un autre club)</small>	
1h15 Par sem	Adulte	151 €	111 €	45 €	32 €	
<b>REDUCTION Famille</b> : 2 adhérents : - 15 €, 3 adhérents : - 42 €, 4 adhérents : - 84 €, autre : nous consulter !						
<b>REDUCTION Tennis Pass</b> (sur présentation du coupon remis en juin 2023)				-15 €		
<b>ADHESION ESTIVALE</b> <small>(Valable du 1er juin au 31 août 2024). Elle permet de réserver les terrains extérieurs en accédant aux réservations en ligne. La licence souscrite ne permet pas de jouer en compétition</small>				27 €	3 €	
<b>TOTAL GENERAL :</b>						

**Un adulte qui prend des cours doit régler : adhésion + licence + Cours (+ 2ème heure).** Possibilité de règlement :

- Espèce (billets uniquement)
- Chèque bancaire (joindre l'ensemble des chèques si paiement en plusieurs fois)
- ANCV : coupons-sports et chèques vacances. (Autres chèques sports non acceptés)
- Virement bancaire sur demande (le club fournira un RIB)

**Une facture vous sera remise sur demande.**

**Lors de l'inscription, l'adhérent doit fournir :**

Le paiement intégral avec possibilité de payer en 3 fois (encaissement en octobre, janvier et mars). Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas de désistement, blessure, déménagement etc. (prévoir de prendre une assurance complémentaire par le biais de votre licence FFT ou autre).



## Tennis Club du Loch

### REGLEMENT ADMINISTRATIF Année 2023 / 2024

Je soussigné, .....

Reconnaît que l'adhésion au Tennis Club du Loch entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)

Reconnaît que l'adhésion au Tennis Club du Loch entraîne de facto l'adhésion à la Fédération Française de Tennis (dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comité départementaux)

**Atteste être en bonne santé pour participer aux activités sportives du club : cours et compétition. Le cas échéant, la personne majeure pourra consulter un médecin pour s'assurer de sa bonne santé pour la pratique du tennis (responsabilité personnelle du joueur).**

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,

Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,

Autorise le Tennis Club du Loch, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2021 / 2022, l'image de la (les) personne (s), objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support : site web, page facebook, plaquette, presse.

*Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT. En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :*

*- au Club (Secrétariat),*

*- et à la FFT [service « organisation et systèmes d'information » : [fft@fft.fr](mailto:fft@fft.fr) / 2, avenue Gordon Bennett – 75016 Paris].*

*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*

Fait à : ..... Le : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »